

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 17 DECEMBRE 2024

BOCAPOLE, SALLE BOCAGE

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni Bocapole, salle Bocage, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (58) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Anne-Marie REVEAU pouvoir à Joël BARRAUD, Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Sébastien GRELLIER, Stéphanie FILLON pouvoir à Bruno BODIN, Catherine GONNORD pouvoir à Pascale FERCHAUD, Patricia MIMAULT pouvoir à Thierry MAROLLEAU, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN, Patricia TURPEAU pouvoir à François MARY

Absents (17) : André GUILLERMIC, Anne-Marie REVEAU, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Patricia MIMAULT, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 11-12-2024

Secrétaire de séance : Jean Claude METAIS

ASSAINISSEMENT

Assainissement Collectif : Tarifs 2025

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie Assainissement ;

Considérant la proposition de la commission « Assainissement » du 13 novembre 2024,

Considérant l'avis de la commission technique *Président-et-vice-présidents* du 10/12/2024.

Il s'agit d'adopter les tarifs d'assainissement collectif pour l'année 2025.

A. La redevance assainissement collectif

En 2024, le tarif de la redevance d'assainissement collectif qui s'applique à l'ensemble des usagers de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est le suivant :

Abonnement 1^{er} semestre : 26,00 € HT (52 € HT/an du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024)
Abonnement 2^{ème} semestre : 28,00 € HT/an (56 € HT/an du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025)
Part variable : 1,78 € HT / m³

Suite au travail réalisé par les membres de la commission et à la discussion engagée en réunion Président / Vice-Présidents, il est proposé de faire évoluer le montant de la facture globale d'un volume de 120 m³, **de 3%** pour l'année 2025, soit :

Abonnement 1^{er} semestre 2025 : 28,00 € HT (56 € HT/an du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025)
Abonnement 2^{ème} semestre 2025 : 30,50 € HT/an (61 € HT/an du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
Part variable : 1,89 € HT / m³

A. Les autres tarifs de l'assainissement collectif

Pour 2025, les membres de la commission proposent de faire évoluer les autres tarifs de l'assainissement comme indiqué dans le tableau suivant :

	Tarifs 2024	Proposition tarifs 2025
Réalisation d'un branchement assainissement	*Forfait 1 500 € HT + coût réel au-delà de 6 ml (1/2 tarif dans le cas d'une servitude en terrain privé)	Forfait 1 650 € HT + coût réel au-delà de 6 ml (1/2 tarif dans le cas d'une servitude en terrain privé)
PFAC-D : participation pour le financement de l'assainissement collectif « domestique »	1 000,00 € net	1 100,00 € net
PFAC-AD : participation pour le financement de l'assainissement collectif « assimilés - domestique »	1 000,00 € net	1 100,00 € net
PFAC-D : pour les maisons existantes	500,00 € net	550,00 € net
Contrôle obligatoire du branchement d'assainissement collectif dans le cadre des ventes (y compris contre-visite)	150,00 € HT	160,00 € HT
Interventions liées à des casses causées par un tiers sur les réseaux d'assainissement (EU ou EP)	230,00 € HT / heure	240,00 € HT / heure
Forfait puits		
30 m ³ / personne au foyer avec un maximum de 120 m ³ / foyer / an (base déclaration impôts sur le revenu)		
Traitement des matières de vidange et des graisses		
Matières de vidange	16,00 € HT/ m ³	17,00 € HT/ m³
Graisses	42,00 € HT/ m ³	44,00 € HT/ m³

*Le coût moyen d'un branchement d'assainissement dans le cadre du marché est de l'ordre de 1 800 € HT.

Les tarifs 2024 au mètre linéaire d'un branchement d'eaux usées d'une longueur totale supérieure à 6 mètres sont les suivants :

	Zone de travaux			
	Voie nationale	Voie départementale	Voie communale	Plein champ
Canalisation diamètre 125 mm	140.00 € HT / m	92.00 € HT / m	64.00 € HT / m	46.00 € HT / m
Canalisation diamètre 160 mm	150.00 € HT / m	104.00 € HT / m	75.00 € HT / m	58.00 € HT / m
Canalisation diamètre 200 mm	162.00 € HT / m	115.00 € HT / m	87.00 € HT / m	69.00 € HT / m
Canalisation diamètre 250 mm	173.00 € HT / m	127.00 € HT / m	98.00 € HT / m	81.00 € HT / m
Canalisation diamètre 315 mm	196.00 € HT / m	139.00 € HT / m	110.00 € HT / m	92.00 € HT / m
Canalisation diamètre 400 mm	208.00 € HT / m	150.00 € HT / m	121.00 € HT / m	104.00 € HT / m
Canalisation diamètre 500 mm	219.00 € HT / m	162.00 € HT / m	133.00 € HT / m	116.00 € HT / m
Canalisation diamètre 630 mm	230.00 € HT / m	208.00 € HT / m	179.00 € HT / m	162.00 € HT / m

Ces tarifs (y compris le forfait) sont divisés par deux dans le cas d'une servitude en terrain privé.

Pour 2025, il est proposé de simplifier cette grille tarifaire, sachant qu'il est très rare de réaliser un branchement d'eaux usées d'un diamètre supérieur à 200 mm.

Sur proposition de la commission Assainissement, les tarifs proposés sont donc les suivants :

	Zone de travaux	
	Sous voirie	Plein champ
Canalisation diamètre 125 mm	100.00 € HT / m	60.00 € HT / m
Canalisation diamètre 160 mm	110.00 € HT / m	70.00 € HT / m
Canalisation diamètre ≥ 200 mm	120.00 € HT / m	80.00 € HT / m

Dans le cadre des ventes de bâtiments présentant une grande surface ($\geq 500 \text{ m}^2$), les tarifs des contrôles des branchements d'assainissement (EU et EP) tiennent compte de cette surface et s'appliquent de la manière suivante pour 2024 :

Surface du bâtiment à contrôler	Tarifs 2024	Proposition tarifs 2025
Surface < 500 m ²	150 €	160 €
500 m ² ≤ surface < 5 000 m ²	360 €	380 €
5 000 m ² ≤ surface < 15 000 m ²	570 €	600 €
Surface ≥ 15 000 m ²	670 €	720 €

Le conseil communautaire est invité à :

- **Approuver les tarifs d'assainissement collectif pour 2025 détaillés ci-dessus ;**
- **Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 20 DEC. 2024

Notifié ou publié le 20 DEC. 2024

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

